



Fiche terminologique n'124

TERME ÉTUDIÉ : **teacher aide**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **aide; education assistant; teacher assistant; teaching assistant**

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : "Paraprofessional addition to the school staff[...] performing a variety of non-instructional duties and [...] also used frequently in school programs for handicapped children."

CONTEXTE : "Most commonly, [teacher] aides perform clerical, housekeeping, instructional, technical, and monitorial duties; they prepare educational materials; and they serve as liaison between the school and community. Aides are involved in practically all aspects of a school program. For example, aides help some children learn English; they help in guidance and counseling, facilitate independent study, assist in early childhood programs, and assist in giving driving and swimming instructions; they also work in special education and as laboratory assistants."

TERME ÉTUDIÉ : **aide-enseignant/aide-enseignante**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

DÉFINITION : Personne qui exécute diverses tâches non pédagogiques afin d'alléger la charge de travail des membres du personnel enseignant, en particulier avec les enfants en difficulté.

CONTEXTE : Les aides-enseignants aux niveaux primaire et secondaire aident les enseignants et les conseillers des écoles primaires et secondaires. Ils travaillent dans des écoles primaires et secondaires privées et publiques, les écoles spécialisées et les centres de soins.

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte le terme «adjoint d'enseignement», parce que le mot «adjoint» désigne plutôt une fonction administrative. Il en va de même pour le terme «adjoint enseignant» dont la structure est en outre boiteuse. Le Réseau rejette également le terme «assistant d'enseignement», parce que la fonction d'assistant correspond habituellement à des travaux intellectuels dans un milieu scientifique. Quant au terme «auxiliaire pédagogique», il est erroné, car il laisse entendre que la personne serait titulaire d'un brevet d'enseignement, ce qui n'est pas le cas. Enfin, le Réseau écarte le terme «maître auxiliaire» parce que «maître» est vieilli et s'utilise très peu dans ce contexte au Canada.

Le Réseau retient et recommande le terme «aide-enseignant» qui est favorisé par l'usage.